

Département des Côtes d'Armor
GUINGAMP-PAIMPOL AGGLOMERATION
SEANCE DU MARDI 15 OCTOBRE 2024

L'an deux mille vingt-quatre, le mardi 15 octobre à 19 h 00, en application des articles L. 2121-7 et L. 2122-8 par renvoi de l'article L. 5211-2 du code général des collectivités territoriales (CGCT) s'est assemblé, dûment convoqué, salle de conférence de l'Armor à l'Argoat à Guingamp, le Conseil d'Agglomération de Guingamp-Paimpol Agglomération sous la présidence de M. Vincent LE MEAUX.

Etaient présents les conseillers d'agglomération suivants

AUBRY Gwénaëlle (suppléante) ; BEGUIN Jean-Claude ; BILLAUX Béatrice ; BOURGES Yann (suppléant) ; BOUTIER Yvon (suppléant) ; CADUDAL Véronique ; CALLONNEC Claude ; CARADEC-BOCHER Stéphanie ; CHEVALIER Hervé ; CLEC'H Vincent ; CONNAN Guy ; CONNAN Josette ; DOYEN Virginie ; DUMAIL Michel ; ECHEVEST Yannick ; GAREL Pierre-Marie ; GAUTIER Guy ; GIUNTINI Jean-Pierre ; GOUAULT Jacky ; GOUDALLIER Benoît ; GRAEBER Sophie ; GUILLOU Claudine ; GUILLOU Rémy ; JOBIC Cyril ; KERAMBRUN-LE TALLEC Agathe ; KERHERVÉ Guy ; LE BARS Yannick ; LE BIANIC Yvon ; LE BLEVENNEC Gilbert ; LE CALVEZ Michel ; LE CREFF Jacques ; LE FLOC'H Patrick ; LE FOLL Marie-Françoise ; LE GAOUYAT Samuel ; LE GOFF Philippe ; LE LAY Alexandra ; LE MARREC François ; LE MEAUX Vincent ; LE MEUR Daniel (suppléant) ; LE MEUR Frédéric ; LE MOIGNE Yvon ; LE SAOUT Aurélie ; LE VAILLANT Gilbert ; LINTANF Joseph ; MOURET Patricia ; NAUDIN Christian ; PAGNY Gilles ; PARISCOAT Dominique ; PIRIOU Claude ; PONTIS Florence ; PRIGENT Christian ; PUILLANDRE Elisabeth ; RANNOU Hervé ; RASLE-ROCHE Morgan ; RIOU Philippe ; ROLLAND Paul ; THOMAS David (suppléant) ; SCOLAN Marie-Thérèse ; VIBERT Richard.

Conseillers d'agglomération - pouvoirs

BOÉTÉ Cécile à CLEC'H Vincent ; BOUCHER Gaëlle à RASLE-ROCHE Morgan ; BOULANGER Servane à DUMAIL Michel ; CHAPPÉ Fanny à GOUAULT Jacky ; HERVÉ Gildas à JOBIC Cyril ; INDERBITZIN Laure-Line à LINTANF Joseph ; LE GOFF Yannick à MOURET Patricia ; LE HOUÉROU Annie à LE MEAUX Vincent ; LE JANNE Claudie à LE BLEVENNEC Gilbert ; LE LAY Tugdual à GOUDALLIER Benoît ; LEYOUR Pascal à LE CREFF Jacques ; LOZAC'H Claude à LE GAOUYAT Samuel ; MOZER Florence à ROLLAND Paul ; SALLIOU Pierre à PONTIS Florence ; ZIEGLER Evelyne à LE GOFF Philippe.

Conseillers d'agglomération absents et excusés

BERNARD Joseph ; BOUILLENNEC Rachel ; BREZELLEC Marcel ; BURLOT Gilbert ; CHARLES Olivier ; DUPONT Frédéric ; LARVOR Yannick ; LE COTTON Anne ; LE FLOC'H Éric ; LE GALL Annie ; PRIGENT Jean-Yvon ; QUENET Michel ; TALOC Bruno ; VAROQUIER Lydie.

Nombre de conseillers en exercice : 88 Titulaires - 43 suppléants

Présents	59
Procurations	15
Votants	74
Absents	14

DEL2024-10-218

CONVENTION AVEC LA REGION BRETAGNE POUR L'ADHESION AU CENTRE DE RESSOURCES ET D'EXPERTISES SUR L'EAU EN BRETAGNE (CRESEB)

Initié en 2010 sous la forme d'un Groupement d'Intérêt Scientifique (GIS) par le Conseil régional de Bretagne, le Centre de ressources et d'expertise sur l'eau en Bretagne (Creseb) constitue aujourd'hui une plateforme opérationnelle d'échanges et de structuration des coopérations entre les acteurs de la gestion intégrée de l'eau et les scientifiques.

Le Creseb a vocation à faciliter et organiser le partage de connaissances, d'outils et de méthodes, afin d'appuyer les acteurs de la gestion intégrée de l'eau dans leurs actions de reconquête du bon état écologique des milieux aquatiques et de préservation de la ressource en eau.

Une convention est signée entre la Région Bretagne et chacun des membres du Creseb, pour la période 2022-2027. L'Agglomération a été sollicitée pour signer cette convention qui ne prévoit pas de participation financière. L'Agglomération sera représentée par un élu au Conseil de Groupement.

Vu la délibération du Conseil d'agglomération en date du 20 février 2021 actant le portage du SAGE Argoat-Trégor-Goëlo par l'Agglomération, à compter du 1^{er} mars 2021 ;

Considérant que Guingamp-Paimpol Agglomération, en tant que structure porteuse du SAGE, est membre de droit du Centre de ressources et d'expertise sur l'eau en Bretagne (Creseb) ;

Considérant l'intérêt des réflexions et travaux engagés par le Creseb, sur les questions de préservation de la ressource en eau et de reconquête du bon état écologique des milieux aquatiques ;

Entendu l'exposé de Monsieur le Président, après en avoir délibéré, à l'unanimité, le Conseil d'Agglomération :

- Autorise le Président, ou son représentant, à signer la convention avec la Région Bretagne constitutive du Groupement d'Intérêt Scientifique dénommé « Centre de ressources et d'expertise sur l'eau en Bretagne » (Creseb) ;
- Désigne Jean-Pierre GIUNTINI comme représentant au Conseil de Groupement.

Fait et délibéré, les lieu, jour, mois et an susdits.

Pour extrait conforme,
Le Président,
Vincent LE MEAUX



Le Secrétaire de séance,
Joseph LINTANF

